



**CFE-CGC NORAUTO**  
[cfe-cgc-norauto.com](http://cfe-cgc-norauto.com)



## **LA CFE-CGC NORAUTO POUR UN CONGÉ MATERNITÉ DE 20 SEMAINES**



La CFE-CGC se félicite de la résolution du Parlement européen en faveur de la fixation du congé maternité à 20 semaines minimum en Europe.

Dans le même temps, la CFE-CGC s'étonne de l'hostilité affichée par le gouvernement français à l'encontre de cette résolution ; résolution qui tend pourtant à améliorer les droits des futures mères, le congé de maternité en France étant de 16 semaines. L'argument du coût de la mesure ne peut être un obstacle universel à l'acquisition de nouveaux droits...

Par ailleurs, la CFE-CGC rappelle que le congé maternité doit être un élément neutre dans le déroulement de la carrière des femmes et ne doit pas constituer un obstacle au retour à l'emploi. En effet, si la loi et l'accord d'entreprise Norauto signé le 20/08/2008 sont très précis, notamment sur les conditions de réintégration dans l'entreprise, ils ne sont pas toujours respectés, au grand regret de la CFE-CGC. Les femmes doivent pouvoir concilier sereinement leur rôle de mère et leur activité professionnelle.

Pour conserver notre taux de natalité, faisons en sorte que la maternité pour les femmes françaises ne ressemble pas à un parcours du combattant !

Quelles que soient les décisions qui seront prises par le gouvernement français sur ce sujet, la CFE-CGC NORAUTO orientera son action vers la revendication de congés supplémentaires (à financer par l'entreprise) pour les femmes enceintes, lors de la renégociation de l'accord «Egalité professionnelle» (article n° 9 : «congé maternité») qui prendra fin le 25 avril 2011.

**CFE-CGC NORAUTO**

**1ère FORCE SYNDICALE DE L'ENCADREMENT**

[www.cfe-cgc-norauto.com](http://www.cfe-cgc-norauto.com)